

Des solutions pour prévenir le harcèlement scolaire

ENSEIGNEMENT Une nouvelle formation pour doter les écoles d'outils appropriés

► Le harcèlement scolaire concerne un enfant sur trois à l'école.

► Dans le cadre du Pacte d'excellence, une série de mesures pour lutter contre le harcèlement à l'école sont prévues.

► Parmi elles, le gouvernement finance une formation à destination des éducateurs.

OK les enfants, c'est l'heure!», lance Samira Lkoutbi. La vingtaine d'élèves de la classe de quatrième primaire de cette institutrice se lève comme un seul homme. Les uns poussent les tables, les autres rapprochent les chaises. La salle change de visage. Un cercle s'est formé. Parmi les enfants : June, petite blonde de six ans, dispose d'une série d'images en forme de visages sur le sol. Corentin, son camarade de classe, prend le premier la parole en rappelant les règles du groupe : « On ne nomme pas, on ne désigne pas, on n'accuse pas... »

Ces règles sont celles de « l'espace de parole régulé », l'un des outils mis en place par l'Ecole du Longchamp à Bruxelles. En test depuis trois ans, cette idée vient de la « recherche-action » lancée par Bruno Humbeek, psychopédagogue et docteur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen et à l'UMons. Financée par la ministre de l'Éducation, plus de 400 écoles en Belgique ont depuis mis en place sa méthodologie.

Des cas parfois invisibles

Dans la classe, les élèves sont désormais silencieux. Samira Lkoutbi demande : « Qui veut prendre la parole ? » Silence, les élèves se regardent. Elena lève timidement la main, prend

une image au sol, se rassoit et prononce d'une voix claire : « Je suis triste, parce que je n'ai pas d'amis avec qui jouer à la récréation... »

Cette élève de huit ans vient d'arriver dans l'école. D'origine serbe, elle ne parle pas facilement le français et a du mal à s'intégrer au point de ressentir du rejet de la part de ses camarades de classe. L'institutrice enchaîne : « Ce n'est pas la première fois qu'Elena nous dit cela au cercle de parole. Qu'est-ce que l'on peut faire pour que ce soit la dernière fois ? »

Désamorcer le harcèlement avant qu'il ne s'ancre dans le quotidien de l'enfant : c'est la philosophie de Muriel Govaerts, directrice de l'Ecole du Longchamp qui a pris l'initiative de rendre obligatoire ce type de médiation entre élèves. Chaque classe l'applique depuis la rentrée une fois par semaine. « Cela fait trois ans que cela germe, explique la directrice. L'idée est d'offrir un espace où la parole de l'enfant harcelé peut être entendue sans menacer directement le harceleur, sauf cas grave justifiant le conseil de discipline. »

« Lorsque nous avons mis cela en place, j'ai réalisé qu'environ 20 % des faits sont invisibles au point de passer inaperçus à notre œil d'adulte, analyse Samira Lkoutbi. Certains comportements qui peuvent nous paraître anodins sont en réalité récurrents et oppressants. Ce type de dialogue permet de prévenir le harcèlement. »

Un espace de jeu régulé

Avec la médiation, un autre outil s'ajoute au projet de lutte contre le harcèlement et la violence à l'école du Longchamp : la séparation de la cour de récréation en trois zones de couleur, clairement définies avec les délégués de classe. La zone où l'on peut courir avec un ballon, celle où l'on peut courir sans ballon et celle où l'on ne doit pas courir. « Avant ça, le football ou des jeux comme la "traversée" prenaient

énormément de place dans la cour de récréation, observe Muriel Govaerts. Il y avait des conflits en permanence à cause du ballon et du jeu qui s'imposait à ceux qui ne voulaient pas jouer. Ces violences, involontaires, provoquaient beaucoup de tensions hiérarchiques entre les enfants. Instaurer ces zones permet de laisser ceux qui ne veulent pas courir se détendre sans crainte d'être agressés. Cela a pris du temps à s'imposer, mais on le voit aujourd'hui : les rapports entre élèves sont plus apaisés, bienveillants. Une sérénité qui nous atteint nous aussi, équipe pédagogique. »

« Avec le Pacte d'excellence, les écoles vont être amenées à développer ce genre de dispositif, explique le cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH). Organiser la prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, désigner un référent d'établissement en la matière... Mais pas seulement : l'objectif demeure la création d'un réseau d'actions conjointes menées par les Centres PMS, les médiateurs scolaires, les structures locales proches de l'école et des familles. La méthode mise en place dans l'Ecole du Longchamp entre dans cette perspective. Elle montre combien le bien-être à l'école est capital pour assurer un climat scolaire favorable. »

Dans la classe, d'autres enfants interviennent au sein du groupe de parole. Certains sujets sont plus légers, comme la peur de certains d'Halloween... D'autres sont plus sérieux. Mais chacun participe, qu'il s'agisse de commentaires ou de solutions.

Au bout d'une demi-heure, la sonnerie retentit dans l'Ecole du Longchamp : c'est l'heure de la pause de midi.

Les élèves rangent les chaises du groupe de parole et sortent en chahutant. Dans la cohue, un geste : June prend la main d'Elena. Le message a été entendu. ■

MARIE THIEFFRY

l'expert « Il est capital que les adultes sachent comment agir »

Bruno Humbeeck est psychopédagogue et docteur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen et à l'UMons. Il travaille depuis 2012 sur la prévention des violences visibles et invisibles dans l'environnement scolaire. Plus de 400 écoles en Belgique ont mis en place sa méthodologie.

Quelles formes peut prendre le harcèlement en milieu scolaire ?

Le harcèlement, c'est un rapport de pouvoir au sein d'un groupe, tourné contre un des membres de ce groupe. Il s'exprime par une série de comportements agressifs, répétés, d'un ou plusieurs élèves pour exclure ou humilier l'un d'entre eux. Il peut être visible : coups, bagarres, insultes, vols - mais aussi invisible. Moqueries, humiliations, racket : ces formes d'agressivité implicites sont complexes à désamorcer. Pour reconnaître une telle situation, il ne faut pas essayer de la voir, mais plutôt de la révéler et notamment par les émotions.

Justement : comment faire ?

Les enseignants ne disposent pas de moyens méthodologiques pour prévenir la violence scolaire. La méthode

que nous avons développée dans notre recherche-action à l'UMons a pour objectif la maîtrise de l'espace et du groupe. Elle tourne autour de trois axes que tout établissement peut mettre en place : réguler la cour de récréation, organiser des espaces de parole et créer un conseil de discipline. C'est ce dispositif que l'Ecole du Longchamp a testé depuis trois ans et rendu obligatoire à la rentrée scolaire cette année. Il permet de prévenir les formes de violence visibles et invisibles au sein de la cour de récréation. Comme pour la formation récemment mise en place et financée par le gouvernement, l'objectif est d'outiller les écoles pour qu'elles soient prêtes à gérer des situations qui pourraient dégénérer. Les établissements sont demandeurs de tels outils à mettre en place eux-mêmes, avec leur propre équipe. Ce qu'il faut éviter, c'est qu'un responsable se retrouve désemparé face au harcèlement. Il est capital que les adultes sachent comment agir. Tous ces outils, de notre méthode à la formation, cherchent à éviter cette situation. Car si l'adulte est désemparé face

à la violence, il risque de faire passer l'élève harcelé d'un sentiment de désespoir à celui de la désespérance, cette impression que ce que vous vivez, vous le vivez toujours, au point que l'élève subit sans jamais oser exprimer sa souffrance.

Certaines écoles seraient davantage concernées ?

Il n'y a pas d'école plus « à problème » que d'autres : toutes connaissent le harcèlement scolaire, bien que certaines soient davantage traumatisées, par des cas de suicides d'enfants harcelés notamment. Aujourd'hui, il existe des dispositifs - nombreux verts pour enfants, parents et enseignants, plateformes, informations, médiation scolaire, équipes mobiles... Mais de nombreux établissements sont demandeurs d'outils préventifs à l'échelle de l'établissement et proposent d'intégrer l'ensemble de l'équipe pédagogique. Car pour mémoire, c'est un enfant sur trois qui est concerné par le harcèlement scolaire. ■

Propos recueillis par
M.T.H.

FORMATION

Un « lieu d'échanges entre pairs »

Depuis début octobre, une formation intitulée « Comment, en tant qu'éducateur, prévenir et gérer les conflits entre élèves et les problématiques de violence en milieu scolaire ? » s'organise dans les différentes antennes de l'Institut de la formation en cours de carrière (IFC). « Cette nouvelle formation cible le public des éducateurs de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé, en fonction depuis moins de 5 ans », explique Isabelle D'Hondt, responsable du service pédagogique de l'IFC. Parmi les questions soulevées : Comment appréhender une situation conflictuelle ou violente ? Quel est mon champ d'action et quelles sont les limites à respecter ? Quelles attitudes, quels modes de communication adopter ? Quelles stratégies mettre en place pour prévenir, gérer et résoudre efficacement différents types de conflits comme le harcèlement ? « Cette formation se veut un lieu d'échanges entre pairs, précise la responsable. Elle vise à interroger les représentations et les pratiques des éducateurs, en les clarifiant par le partage d'expériences respectives. » La prochaine session est ouverte pour inscription et se déroulera les 12 et 13 novembre prochains à Esneux.

M.T.H.